

Décision

Générale

colonial

Décision n° 832/PERS portant délégation de signature au Chef du Service des Finances de l'Etat

n° 832/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
16 septembre 1974

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1974

Date du numéro
10 octobre 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Charles Merz, Administrateur en chef de classe exceptionnelle des Affaires d'outre-mer, Chef du Service des Finances de l'Etat, reçoit en cette qualité délégation de signature de M. le Haut-Commissaire de la République.